



# La Feuille du Chêne

Novembre 2023 N°10 Bulletin d'informations municipales



Madame, Monsieur, Chers habitants de Saint-André,

Les travaux que nous venons de réaliser sur notre école communale illustrent bien le fait que nos collectivités sont noyées par une boulimie Normative dans tous les domaines (urbanisme, environnement, sécurité) Nous sommes face à ces injonctions opposées avec un droit contradictoire mais aussi superfétatoire qui modifie les étapes obligatoires qui nous appauvrissent, ce droit contradictoire multiplie les surcoûts et font obstruction à l'action publique.

Nos communes rurales sont privées d'accès à la politique publique en raison d'appels à projets qui eux-mêmes génèrent des process très lourds car nous ne pouvons pas avoir recours à des cabinets privés.

Nous subissons une crise civique qui se traduit par la violence faite aux élus, par l'abstention, par l'indifférence même à la chose publique.

La compilation, le caractère inaudible, inabordable des grandes règles qui régissent la vie en société, ne peuvent que catalyser cette crise civique.

Pourtant, nos déficits sont importants pour les prochaines années: climatique, économique, sécuritaire.

Que l'état renonce à la prévention d'être tout et il cessera d'être seul, peut-être. Il faut laisser aux collectivités territoriales un pouvoir réglementaire respectueux des grandes dispositions dans le public et de droits.

Un grand déficit serait pour nos dirigeants de débattre sur l'autonomie des collectivités locales.

Malgré cela, nous sommes des élus de proximité au service de nos administrés, à l'écoute de vos doléances avec les moyens minimes qu'il nous restent.

Nous sommes guidés par l'intérêt général.

Etre élu, c'est servir. Cet intérêt public reste le moteur de nos décisions.

Notre passion et l'attachement à notre village continuent de guider notre action au service de tous.

Avec mon dévouement  
Votre Maire  
David CASTETS

**Permanences Mairie :**

Le secrétariat est ouvert au public :

mardi **de 9 h à 12 h** - vendredi **de 14 h à 17 h**

Pour tout rendez vous en dehors des permanences, contactez le Maire ou ses Adjoints

## Au sommaire de ce numéro

- Le mot du maire
- Un mot sur notre village
- Animations du village
- Travaux
- Transport à la Demande
- Infos pratiques

## LE VILLAGE DE SAINT ANDRE

### Le Lac

La digue du lac a été relevée afin d'augmenter le niveau du lac. Le lac a une profondeur de 7 mètres.



### Le Chêne

Notre chêne remarquable a passé un été sans soucis, après son « opération » miracle du printemps. Continuons à le préserver, au vu de son grand âge et des événements climatiques.

Prochainement un tapis de broyat de branches sera étendue au pied du tronc sur un périmètre préconisé par l'Association ARBRES qui est à l'origine du financement de l'étude et des travaux de « sauvetage »



### La Forêt

Le 18 octobre une réunion publique s'est déroulée à la salle des fêtes, coorganisée par le Collectif de la forêt des sources du Touch et la Société Forestière qui exploite la forêt de Fabas-Saint-André. Faisant suite à des réunions publiques antérieures, cette rencontre avait pour but d'éclairer les habitants sur le devenir de la forêt dans les mois et les années qui viennent. Environ 80 participants s'y sont rassemblés, avec des élus locaux et représentants d'institutions concernées. Après le traumatisme des coupes rases il y a deux ans, de nombreuses rencontres ont été organisées par le Collectif. Des propositions pour une sylviculture plus respectueuse de l'environnement et adaptée au réchauffement climatique ont été partagées (fin des coupes rases, respect des sols, régénération naturelle, biodiversité, choix des essences à replanter, feuillus / résineux ...). Un dialogue a pu s'établir avec la Société Forestière et le Centre Régional de la Propriété Forestière conduisant à la prise en compte de plusieurs propositions. Des améliorations sont encore possibles d'ici le prochain Plan simple de gestion en 2028. C'est le cas sur les études naturalistes à conduire, la prévention du risque incendie, la filière bois locale qui a soulevé de nombreuses questions et un vif intérêt ...La démarche de dialogue engagée a été saluée par de nombreux participants. Preuve s'il en est que s'impliquer dans la vie locale permet d'influencer notre cadre de vie.

Réunion du Collectif un vendredi sur deux à 18 H à l'ancienne mairie.

Voir le planning en mairie

Contacts:  
sauvonslaforet@no-log.org  
Philippe Mollière:  
06 48 11 92 47  
Chantal Buhagar :  
06 12 82 63 95



### L'Ecole

Deux nouvelles institutrices ont prit leur fonction:

**Clothilde ARRIBET** a en charge la classe allant du CE1 au CM2, comprenant 23 élèves (8 CE1 – 5 CE2 – 5 CM1 – 5 CM2)

**Nathalie AUBERT** effectue son complément de service le jeudi, pour cette même classe.

**Sophie FUENTES** assure la direction de l'Ecole et a en charge la classe maternelle et CP, comprenant 19 élèves (7 TPS/PS – 3 MS – 4 GSZ – 5 CP)

L'effectif à la rentrée est donc de 42 élèves



## TRANSPORT A LA DEMANDE

# Movibus

Augmentez votre mobilité, faites-vous accompagner

Transport adapté aux personnes à mobilité réduite, le conducteur vous accompagne de porte à porte dans un minibus aménagé.

### Réservations

Du lundi au vendredi au plus tard  
avant 12 h la veille du service  
Régie des transports  
05 61 88 86 90  
06 46 08 07 10

### Tarifs

- 1 € : unité de trajet
- 8,50 € : carnet de 10
- 30 € : abonnement mensuel
- 1/2 tarif : - 26 ans & les étudiants
- Gratuité : enfants de - 5 ans, bénéficiaires de minimas sociaux & demandeurs d'emploi.

L'usager règle directement  
le trajet au chauffeur

Cœurs et Coteaux de Comminges proposent aux personnes de pouvoir se rendre à Aurignac le jeudi matin et le samedi matin.

### Le jeudi matin,

le transport vous dépose à la **Maison de santé**, à la **Maison France Services, aux commerces** et vous permet de prendre la ligne Arc en Ciel pour aller au marché de St Gaudens.

Le samedi matin, vous serez déposés au marché d'Aurignac.

Transport, adapté aux personnes à mobilité réduite, le conducteur vous accompagne de porte à porte dans un minibus aménagé

**Pensez à réserver votre transport, au plus tard la veille à 12h**

## ANIMATION DU VILLAGE

### Club du 3ème age

Le Club sous la direction de son Président Guy Bonnemaïson continue ses sorties mensuelles et bien d'autres manifestations sont à l'ordre du jour :

**Samedi 02/12 à 12 h** : repas annuel des aînés

**Samedi 13/01/2024** : après midi cinéma. A l'ordre du jour, 2 cours métrage sur la vie de CATINOÛ et 1 film réunissant des acteurs locaux « Les Cébes de Charlemagne » un après midi à ne pas manquer.. les aînés offriront une collation.

### FRANCE SERVICES

France Services vous accompagne dans vos démarches administratives en ligne.

Vous pouvez demander un conseil au chargé de clientèle référent pour effectuer vos démarches.

France Services Aurignac  
place du foirail 31420 Aurignac  
05 61 90 85 70 msap.aurignac@laposte.fr

Lundi 09:00 - 12:00 / 13:30 - 16:30  
Mardi 09:00 - 12:00 / 13:30 - 16:30  
Mercredi 09:00 - 12:00 / 13:30 - 16:30  
Jeudi 09:00 - 12:00 / 13:30 - 16:30  
Vendredi 09:00 - 12:00 / 13:30 - 16:30  
Samedi 09:00 - 12:00

### L'Association des parents d'Elèves

L'Association des Parents d'Elèves organise un **9 novembre** de 14 h à 19 h, **Marché de Noël**

**22 décembre, Fête de Noël** organisée par l'école. L'APE propose des boissons, et le goûter

Les profits serviront pour le voyage scolaire des enfants de l'école de Saint-André. Il y aura également des animations pour les enfants, selon le temps, il y aura aussi balade en calèche, ....

Pour plus d'information, contactez Marie-Eve Delavergne au 06.70.91.91.59 ou par mail [marie.delavergne@hotmail.fr](mailto:marie.delavergne@hotmail.fr)



### Comité des Fêtes

Comme chaque année, la fête du village a lieu le week end qui suit le 11 novembre.

Le repas du samedi est sur réservation au **06 47 37 05 66 ou 06 08 18 04 71**

Un apéritif sera offert par la mairie, à l'issue de la messe et du dépôt de gerbe au monument aux morts



## COMPOSTEUR au cimetière



**Il vous est demandé d'enlever** toutes les décorations, fleurs en plastique et tout objet artificiel qui seront **à déposer impérativement** dans les conteneurs des poubelles proches.

Merci de respecter cette consigne, affichée devant le composteur.

Un composteur a été fabriqué et installé derrière le cimetière.  
Merci à Francis Fauré et Françoise Barthe  
Ce composteur est **uniquement réservé aux végétaux**

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024.  
Votre agent recenseur, nommé par le Maire est Alicia Bayle.  
Alicia sera formée par l'INSEE.  
Ce recensement est obligatoire, déclaratif et anonyme.

Merci de lui réserver un bon accueil

## TRAVAUX ECOLE

Nous avons été contraints de mettre l'école aux normes d'accessibilité, vu le nombre d'élèves constant d'une année l'autre, avec une cantine où les repas sont confectionnés sur place, et une employée communale, qui utilise, dans la mesure du possible des produits du territoire.

Par ailleurs une mise « sécurité incendie » était indispensable, responsabilité pénale engagée si non respect, car des locataires habitent dans deux appartement privés au dessus de l'école.

Vu la difficulté administrative et technique de ces travaux nous avons fait appel à un Cabinet d'Architecte pour nous accompagner dans ce projet.  
Le montant total du financement de cet investissement est de 144 129,67 € HT

Le montant des subventions accordées à ce jour est de 103 086,20 € HT  
Pour une partie supplémentaire nous sollicitons une subvention complémentaire pour 2024 auprès du Conseil Départemental pour un montant de 10 822,00 € HT

La commune a réalisé auprès de la Caisse d'Epargne un emprunt de 30 000 € sur une durée de 12 ans.

Ces travaux devraient être terminés vers le 15 novembre 2023



Plafond terminé



Avant placo



Avant travaux sécurité incendie



Local wc handicapé

## INFORMATIONS PRATIQUES

**MAIRIE** : 05 61 98 96 77 mairie.standre31420@orange.fr  
David CASTETS : Maire : 06 31 02 29 37- davidcastets@live.fr  
Eliane RAULET:1ère Adjointe 06 70 35 17 75 -  
[eliane.raulet@wanadoo.fr](mailto:eliane.raulet@wanadoo.fr)  
Michel BORALI:2ème Adjoint :06 83 30 36 26 -  
[michel.borali@orange.fr](mailto:michel.borali@orange.fr)  
André FORT : 3ème Adjoint 06 77 66 46 60

**SAMU** : 15

**POLICE-GENDARMERIE** : 17

**SAPEURS POMPIERS** : 18

**URGENCES POUR SOURDS/MALVOYANTS** : 114

## DEFIBRILLATEUR

Un défibrillateur est installé sous le porche de l'Eglise. Cet appareil permet une intervention de premier secours sur des victimes d'accident cardiaque. Pour avoir une chance de sauver une personne victime d'un arrêt cardiaque il faut intervenir dans les cinq à sept minutes. Chaque minute qui passe signifie 10% de chance de survie en moins. En France où 40 à 60000 personnes décèdent chaque année des suites d'un arrêt cardiaque, le taux de survie est de 2 à 4%